

Tél : 05 59 82 24 58
E mail : cgt.064@cp.finances.gouv.fr

M, Mme :
Poste :

**ADRESSE DES ELUS LOCAUX DE LA C.G.T. AUX AGENTS DU DEPARTEMENT
AYANT VOCATION A ÊTRE SUR LA LISTE D'APTITUDE DE C EN B.**

Cher(e)s collègues,

Le 24 avril 2007 la CAP locale des B aura à examiner le tableau d'avancement 2007 pour passer du grade de Contrôleur 1^{ère} classe à celui de Contrôleur Principal et la **Liste d'Aptitude d'accès au corps des contrôleurs** du Trésor Public (la CAP des B est compétente en qualité de catégorie d'accueil).

C'est à ce titre que nous vous adressons à vous. Une liste de 139 agents ayant vocation, dont vous faites partie, nous a été remise comprenant la position administrative actuelle de chacun.

Nous vous demandons de vérifier l'information communiquée selon laquelle:

- vous êtes déclaré avoir fait acte de candidature :
ne pas avoir fait acte de candidature :

Nous rappelons que ce système de promotion hyper sélectif repose sur une appréciation finale forcément subjective de la part de la direction locale, même si le TPG indique vouloir respecter certains équilibres dans son choix : agents issus pour 1/3 de la TG et emplois rattachés (ERD, Agents Redevance....), 1/3 des autres postes du Béarn, et 1/3 des postes de l'ex-arrondissement de Bayonne.

Certains critères dits « jurisprudentiels » sont dégagés par la note de service 07-009-V12 du 12 février 2007 pour effectuer une première sélection :

- Avoir eu 19 en 2004 et au moins la note de référence en 2005 et 2006,
- Avoir la possibilité de dérouler une carrière de contrôleur. Toutefois depuis cette année la limite d'âge de 60 ans est supprimée,
- Justifier de plus de 10 ans depuis une nomination intervenue déjà par liste d'aptitude,
- Déclarer se mettre à disposition de l'administration pour rejoindre tout poste du département.

Ensuite le choix de la direction pour mettre en concurrence les agents s'opère au travers de l'examen des feuilles de notation, et notamment à partir de 2006 avec le nouveau système d'évaluation - notation.

Dans celui-ci, contrairement aux conditions d'accès par tableau d'avancement, le cumul des évolutions de la note chiffrée n'est pas un élément essentiel pour la liste d'aptitude: cumuler 0,12 sur 2005+2006 ne prime pas automatiquement.

C'est le contenu de certaines **rubriques des comptes rendus d'évaluation** qui est déterminant, en particulier la teneur des tableaux synoptiques, la perspective de mobilité, et surtout l'avis motivé du chef direct en matière de **perspective d'évolution de carrière**. Un avis « **très favorable** » pour l'accès au corps supérieur semble indispensable à ceux qui espèrent figurer sur la liste.

Préalablement à la tenue de la CAP locale, les élus sont autorisés à consulter chaque dossier. La CGT exerce ce droit, comme nous avons l'habitude de le faire chaque année, non pas pour faire « sa sélection » mais principalement pour veiller à la cohérence des informations, et rester vigilants à ce que des rapports ne desservent des personnels de par leur situation : temps partiel, maternité, maladie....par exemple.

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements. N'hésitez pas nous contacter !

Meilleurs sentiments syndicaux.

Vos élu(e)s de la C.G.T. du département

CAP compétente :

En catégorie B (Contrôleurs Principaux, Contrôleurs cl. 1 et 2)

- **Joanes LACO - ERD Bayonne-** (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- **Françoise STIOPHANE – Bedous – 05-59-34-70-22**
- **Josiane POZO-CORNU – TG Pau – 05-59-82-24-56**
- **Christian MANCHO – TG Pau – 05-59-82-24-58**
- **Marielle SARRAUTE - Bassin de Lacq- 05-59-60-33-87**
- **Danielle ROSIER – Anglet – 05-59-58-28-92.**

Vous pouvez également vous adresser aux élus en C :

En catégorie C (AR – ARP)

- **Georges LAHORGUE – TG Pau – 05-59-82-24-46**
- **Pierre LESBATS – Pau Ets Hosp. – 05-59-84-35-80**
- **Jean Marc MIGUELGORRY – Biarritz – 05-59-24-21-66**
- **Danielle OLIVER – M. à d. Mutuelle – 05-59-82-24-29**
- **Régis LAPLACE- Pau Municipale – 05-59-27-06-84**
- **Emmanuel GUYONNET- Laruns– 05-59-05-32-59**

Sitôt les CAP tenues, sauf incident technique, nous informerons des résultats les agents concernés et la liste sera mise en ligne sur le site de la section CGT ouvert dans l'intranet départemental. Rappel pour y accéder : Magellan → Les départements → 64 → Le département → Vie pratique → les organisations syndicales → La CGT 64.